

## CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

### ORDRE DU JOUR

1. Point d'actualité
2. Point financier
3. Conventions et partenariats
4. Propositions et projets des commissions nationales
5. Patrimoine et dossiers immobiliers

### POINT D'ACTUALITÉ

**Restauration Méridienne** : La convention-cadre nationale a été signée. Le cabinet OASIS est chargé de l'accompagnement des salariés dans le cadre de la mise en place du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE). La direction de la CCAS dit restée attentive aux contacts hebdomadaires avec les Chefs de Cuisines Gérants (CCG) (chef cuisine gérant) qui s'entretiennent régulièrement avec les salariés. Des offres d'emploi à l'externe sont également proposées aux salariés concernés.

**Cour des comptes** : les dernières remarques ont été transmises. Le rapport sera rendu public début octobre.

**Solidarité Ukraine** : Les centres de Serbonnes et Port Navalo sont occupés jusqu'au 31 décembre. Concernant le centre de Tourves, la date est repoussée au 31 mai pour 60 personnes.

### POINT FINANCIER

- ◆ Avance en Compte Courant SCI Le Herbau pour 60 000 €

#### FO vote CONTRE

- ◆ Avance en Compte Courant SCI Pelvezzy pour 135 000 €

#### FO vote CONTRE

- ◆ Avance en Compte Courant SCI Pic du Tourmalet pour 136 000 €

#### FO vote CONTRE

**Pour FO Énergie, le manque de rigueur sur le suivi des remboursements n'est plus acceptable au vu des sommes engagées. La seule CGT a dû utiliser la voix prépondérante du président pour faire passer les délibérations. La fuite en avant continue !**

- ◆ Subvention d'investissement SCI Le Herbau pour 106 613,66 € qui va permettre la réfection des encadrements des vélux de toit, les travaux de captage des eaux pluviales, le remplacement des baies vitrées.

#### FO vote POUR

**Pour FO Énergie, cette subvention d'investissement permet de répondre à une demande ciblée et précise. Cet investissement permettra de limiter la dépréciation d'un bien immobilier au patrimoine de la CCAS.**

- Cession de créances ARTES par GIE V'LA à CCAS pour un montant de 80 000 €, à la suite de la dissolution du Groupement en 2019.

**FO vote POUR**

### **CONVENTIONS ET PARTENARIATS**

- Bail Camon territoire Picardie qui répond à la réorganisation actuelle sur la plaque Nord Pas de Calais-Picardie.

**FO vote POUR**

**Pour FO Énergie, cette démarche s'inscrit dans la politique de réduction des coûts. Le salaire différé des Electriciens et Gaziers ne doit pas être utilisé afin de conserver des centaines de mètres inutilisés générant des charges exorbitantes.**

- Convention Saint Lunaire MAD Mairie

**FO vote NE PREND PAS PART AU VOTE**

- Convention Saint Lunaire MAD Escale Bretagne

**FO vote NE PREND PAS PART AU VOTE**

**FO Énergie ne prend pas part à ces votes, car les dossiers concernant Saint Lunaire sont incomplets et ne nous permettent pas de juger de la pertinence de ces conventions. Plusieurs éléments tels que la convention, l'état des lieux, auraient dû être anticipés et réalisés en amont puisque les locaux sont occupés depuis plus de 6 mois!**

### **PROPOSITIONS ET PROJETS DES COMMISSIONS NATIONALES**

#### **Commission Vacances Jeunes**

- Quota BAFA établi à 284 stagiaires. Pour le moment la CCAS reste sur l'âge de 17 ans.

**FO vote POUR**

#### **Commission Assurances et Prévoyance**

- Précontentieux AG2R engagé afin de régulariser 451 dossiers datant de 2022.

**FO vote POUR**

- Précontentieux Klesia engagé afin de trouver une solution amiable concernant un préjudice de 1 543 109 € sur la gestion administrative des prélèvements des dossiers personnels des agents des IEG adhérents au contrat IDCP

**FO vote POUR**

- Note Augmentation 3 % IDCP prise en charge par la CCAS avec l'ajout de la garantie assistance conseil social

**FO vote POUR**

- Mise en place garantie d'assistance/conseil contrat IDCP au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sans surcoût

**FO vote POUR**

### **PATRIMOINE ET DOSSIERS IMMOBILIERS**

- Travaux ascenseurs Andilly, remplacement des ascenseurs pour un montant de 671 461 €

**FO vote POUR**

Pour FO Énergie, la sécurité est prioritaire pour les résidents qui représentent une population fragile ayant besoin d'être en totale sécurité et également pour les salariés de cet établissement. Ces travaux font suite aux remarques de l'Agence Régionale de Santé.

Il serait judicieux et, pour FO Énergie, impératif que la CCAS effectue un audit sérieux sur les travaux de sécurité à réaliser sur les centres CCAS. Cela permettrait d'une part de lancer des appels d'offres pour ces travaux pour optimiser les coûts, et ainsi avoir une vision précise sur le montant que ces travaux engendreraient. Une fois cet audit réalisé, le CA de la CCAS pourrait avoir une réflexion sur les choix et décisions à prendre dans le cadre d'une gestion immobilière du patrimoine CCAS responsable et tenant compte de la situation financière de la CCAS.

- Convention de servitude Aimargues, au profit d'Enedis

**FO vote POUR**

- Convention de servitude Laouzas, au profit d'Enedis

**FO vote POUR**

- Super Besse cession de parcelles

**FO vote CONTRE**

Revenir sur une délibération de 2018, qui a acté une vente pour 1 euro symbolique, montre une fois de plus le non-suivi du patrimoine de la CCAS! Amateurisme ou incompétence ?

- Comodat sur site du Chammet avec l'association «Centre de Recherche et d'Etude sur la Forêt»

**FO vote CONTRE**

Cette situation «d'occupation illégale» depuis plusieurs années n'est pas acceptable pour FO Énergie. Les échecs de tentative de vente (même pour 1 euro symbolique!) ne peuvent justifier le libre accès au patrimoine des électriciens et gaziers. Une nouvelle preuve de la gestion catastrophique du patrimoine de la CCAS...

## **Prochain Conseil d'Administration**

### **Le 9 novembre 2023**